

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.10.2019	18h34	19.181	PRÉSIDENCE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Sera Pantillon (initialement déposé par Fabien Fivaz)**

**Titre : Projet de loi portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (Conséquences climatiques des projets)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,  
sur la proposition de la commission...*  
décrète :

**Article premier** La loi d'organisation du Grand Conseil (OGC), du 30 octobre 2012, est modifiée comme suit :

*Art. 160, let j (nouvelle)*

*j) Les conséquences environnementales du projet (émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, ressources naturelles).*

**Art. 2** La présente loi est soumise au référendum facultatif.

**Art. 3** Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à la promulgation de la présente loi, qui entre en vigueur dès sa promulgation.

---

Neuchâtel, le Au nom du Grand Conseil : *La secrétaire générale,*  
*Le président,*

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**  
Sera Pantillon

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Daniel Sigg	François Konrad	Sven Erard
Johanna Lott Fischer	Patrick Herrmann	Xavier Challandes
Clarence Chollet	Doris Angst	Théo Bregnard
Cédric Dupraz	Sébastien Frochoux	Gabrielle Würgler
Brigitte Neuhaus	Céline Vara	Richard Gigon
Christine Ammann Tschopp	Sarah Blum	Armin Kapetanovic
Michaël Berly		